Envoyé en préfecture le 30/01/2024
Reçu en préfecture le 30/01/2024
Publié le 31/1/24
ID : 031-213104219-20240130-DEC2024_11-AR

MAIRIE DE PINS-JUSTARET 31860

COMMUNE DE PINS-JUSTARET

DECISION N° 2024-11
De dépôt d'un dossier de déclaration préalable et d'une demande d'autorisation de travaux pour l'aménagement des locaux provisoire de la gendarmerie

Le Maire de la commune de Pins-Justaret,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2122-22 ;

Vu la délibération de la commune de Pins-Justaret en date du 29 septembre 2021 n° 2021-05-04 relative à la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire afin de procéder au dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux dans tous les cas existants.

Considérant que les travaux d'aménagement des locaux provisoires de la brigade de gendarmerie mobile de Pins-Justaret dans les anciens locaux des Services Techniques situés place du Chateau nécessitent le dépôt d'une déclaration préalable et d'une demande d'autorisation de travaux

D E C I D E

ARTICLE 1er

De déposer un dossier de déclaration préalable n° DP 0314212 4Z0006 et une demande d'autorisation de travaux pour les travaux d'aménagement des locaux provisoires de la brigade de gendarmerie mobile de Pins-Justaret dans les anciens locaux des Services Techniques situés place du Chateau.

ARTICLE 2

La présente décision sera publiée et peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et de sa transmission au contrôle de légalité.

Envoyé en préfecture le 30/01/2024
Reçu en préfecture le 30/01/2024
Publié le 31/1/24
ID : 031-213104219-20240130-DEC2024_11-AR

MAIRIE DE PINS-JUSTARET 31860

ARTICLE 3

Il sera rendu compte de la présente décision au prochain Conseil Municipal, conformément aux dispositions du dernier alinéa de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Pins-Justaret, le 30 janvier 2024

Le Maire,

MAIRIE DE PINS-JUSTARET 31860

Philippe GUERRIOT